

Troisième publication

1.

*Raison sociale (nom) et siège de la société anonyme dissoute: **Van Thuyne & Cie S.A. en liquidation, Pully***
2.

Décision de dissolution par: l'assemblée générale extraordinaire
3.

Date de la décision: 06.03.2009
4.

Echéance de préavis des créances: **27.04.2009**
5.

Adresse pour la déclaration des créances:
John Van Thuyne, liquidateur, route de Lavaux 286,
1095 Lutry
6.

Indication: Il est instamment demandé aux créanciers de la société anonyme dissoute d'annoncer leurs prétentions.
7.

Remarques: Ils sont informés que le liquidateur se réserve le droit de procéder à une répartition anticipée (art. 745 al. 3 CO).
- Patrick de Preux, Laurent Besso & Jean Schmidt, Etude des Notaires
1005 Lausanne

(04943104)